

ADMINISTRATION REGIONALE BAIE-JAMES

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2022

ADMINISTRATION REGIONALE BAIE-JAMES

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2022

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1 - 3
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	4
Résultats - Fonds affectés	5
Évolution de l'actif net	6 - 7
Bilan	8
Bilan - Fonds affectés	9
Flux de trésorerie	10
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS	11 - 19
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES	
Annexe A - Administration générale et production	20 - 21
Annexe B - Résultats - Fonds affectés - Fonds ARBJ	22 - 24
Annexe C - Résultats - Fonds affectés - Fonds Soutien à l'entrepreneuriat	25



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration de
Administration régionale Baie-James

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Administration régionale Baie-James (ci-après «l'organisme»), qui comprennent le bilan au 31 mars 2022 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes aux états financiers, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les annexes.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à mon audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

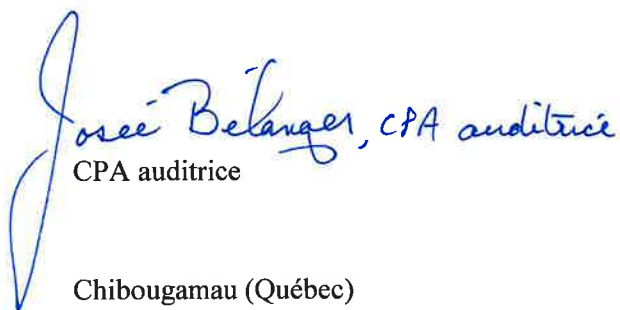
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- J'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- J'acquerrai une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- J'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- Je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;

- J'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevé au cours de mon audit.


CPA auditrice

Chibougamau (Québec)
Le 16 juin 2022

ADMINISTRATION REGIONALE BAIE-JAMES
RÉSULTATS
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022

	2022		2021	
	Fonds régions et ruralité (FRR) \$	Fonds affectés (page 5) \$	Total \$	Total \$
PRODUITS				
Subventions				
Gouvernement du Québec				
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation	2 550 111	423 126	2 973 237	3 646 740
Ministère de la Culture et des Communications				59 000
Ministère des Transports		32 979	32 979	86 339
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale		535 452	535 452	540 636
Services Québec	52 254	48 458	100 712	18 762
Ministère de l'Économie et de l'Innovation		310 000	310 000	210 000
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation				(20 000)
Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration		96 254	96 254	
Chantier de l'Économie sociale		52 000	52 000	52 000
Emploi d'été Canada	5 432		5 432	
Services administratifs - sociétés	20 037		20 037	20 011
Intérêts sur placements	21 236	932	22 168	20 805
Autres produits	104 896		104 896	
	<u>2 753 966</u>	<u>1 499 201</u>	<u>4 253 167</u>	<u>4 634 293</u>
CHARGES				
Attributions				
Promoteurs et organismes (annexe A)	1 419 288	39 352	1 458 640	1 840 839
Instances démocratiques - Déplacements et réunions				
Conseil d'administration	13 342		13 342	1 784
Rémunération du personnel				
Salaires et contributions de l'employeur	779 456	473 997	1 253 453	1 045 965
Formation et perfectionnement	3 387	4 339	7 726	6 733
Recrutement du personnel	5 110	110	5 220	9 255
Administration générale (annexe A)	213 647	41 224	254 871	247 784
Productions (annexe A)	14 852	868 452	883 304	1 310 621
	<u>2 449 082</u>	<u>1 427 474</u>	<u>3 876 556</u>	<u>4 462 981</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>304 884</u>	<u>71 727</u>	<u>376 611</u>	<u>171 312</u>

ADMINISTRATION REGIONALE BAIE-JAMES
RÉSULTATS - FONDS AFFECTÉS
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022

	2022				2021	
	Fonds local de solidarité (FLS) \$	Fonds local d'investissement (FLI) \$	Fonds PAPEC \$	Fonds- ARBJ (annexe B) \$	Total \$	Total \$
PRODUITS						
Subventions						
Gouvernement du Québec						
			423 126	423 126	1 127 698	
					59 000	
			32 979	32 979	86 339	
			535 452	535 452	540 636	
			48 458	48 458	18 762	
			310 000	310 000	210 000	
						(20 000)
			96 254	96 254		
			52 000	52 000	52 000	
Virements entre les fonds						
Intérêts sur placements						
		932		932		534
			932	1 498 269	1 499 201	2 074 969
CHARGES						
Attributions						
			39 352	39 352	22 921	
Rémunération du personnel						
			473 997	473 997	207 918	
			4 339	4 339	31	
			110	110	2 402	
Administration générale						
			20 000	20 000	2 500	
			6 911	6 911		
			5 049	5 049	5 774	
			6 652	6 652	9 356	
			1 820	1 820		
			280	280		
	500		12	512	498	
Productions						
			102 452	102 452	114 053	
					(11 380)	
					(1 000)	
			262 480	262 480	424 062	
			18 700	18 700		
					29 784	
			109 581	109 581	82 826	
			11 595	11 595	11 287	
			537	537	2 596	
			363 107	363 107	696 076	
	500					
			1 426 974	1 427 474	1 599 704	
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES (CHARGES SUR LES PRODUITS)						
	(500)		932	71 295	71 727	475 265

ADMINISTRATION REGIONALE BAIE-JAMES
 ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
 DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022

	2022			2021	
	Investi en immobi- lisation \$	Fonds régions et ruralité (FRR) \$	Total des fonds affectés (page 7) \$	Total \$	Total \$
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	57 293	979 329	2 150 820	3 187 442	3 016 130
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES (CHARGES SUR LES PRODUITS)	(35 960)	340 844	71 727	376 611	171 312
INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Acquisitions d'immobilisations corporelles	62 583	(62 583)			
VIREMENTS					
Virements du Fonds régions et ruralité (FRR) aux Fonds affectés - ARBJ		136 596	(136 596)		
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	83 916	1 394 186	2 085 951	3 564 053	3 187 442
ENGAGEMENTS (note 10)		418 930	451 994		

ADMINISTRATION REGIONALE BAIE-JAMES
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022

	2022					2021	
	Fonds affectés					Total	Total
	Fonds local de solidarité (FLS) \$	Fonds local d'investissement (FLI) \$	Fonds PAPEC	Fonds - ARBJ \$	Fonds - FAHT \$		
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	260 797	(59 477)	425	1 817 054	132 021	2 150 820	915 059
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES (CHARGES SUR LES PRODUITS)	(500)		932	71 295		71 727	475 265
VIREMENTS Virements du Fonds région et ruralité (FRR) aux Fonds affectés - ARBJ				(136 596)		(136 596)	760 496
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	260 297	(59 477)	1 357	1 751 753	132 021	2 085 951	2 150 820
ENGAGEMENTS (note 10)				451 994		451 994	

ADMINISTRATION REGIONALE BAIE-JAMES

BILAN

AU 31 MARS 2022

	2022		2021	
	Fonds régions et ruralité (FRR) \$	Fonds affectés (page 9) \$	Total \$	Total \$
ACTIF				
À COURT TERME				
Encaisse	922 219	1 191 817	2 114 036	4 827 355
Dépôts à terme, 1,69 %, échéant en mai 2022				
Débiteurs (note 3)	29 166		29 166	13 781
Subventions à recevoir	4 352 251		4 352 251	1 270 767
Intérêts courus				
Portion à court terme des placements (note 5)	3 313	35 306	38 619	14 222
Total de l'actif à court terme	5 306 949	1 227 123	6 534 072	6 126 125
PLACEMENTS (note 5)		60 012	60 012	22 080
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 6)	83 916		83 916	57 293
Total de l'actif	5 390 865	1 287 135	6 678 000	6 205 498
PASSIF				
À COURT TERME				
Créditeurs (note 7)	2 028 989		2 028 989	1 933 098
Total du passif à court terme	2 028 989		2 028 989	1 933 098
DETTES À LONG TERME (note 8)		1 084 958	1 084 958	1 084 958
Total du passif	2 028 989	1 084 958	3 113 947	3 018 056
ACTIF NET				
GREVÉ D'AFFECTATIONS D'ORIGINE EXTERNE	1 394 186	202 177	1 596 363	1 181 074
INVESTI EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES	83 916		83 916	57 293
ACTIF NET DU FONDS ARBJ	1 751 753		1 751 753	1 817 054
ACTIF NET DU FONDS FAHT	132 021		132 021	132 021
Total de l'actif net	3 361 876	202 177	3 564 053	3 187 442
Total du passif et de l'actif net	5 390 865	1 287 135	6 678 000	6 205 498

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

DocuSigned by:
 _____, administrateur

FCF1C56B4C094F3...

DocuSigned by:
 _____, administrateur

EF54ABA775BB472...

ADMINISTRATION REGIONALE BAIE-JAMES
 BILAN - FONDS AFFECTÉS
 AU 31 MARS 2022

	2022			2021	
	Fonds local de solidarité (FLS) \$	Fonds local d'investissement (FLI) \$	Fonds PAPEC \$	Total \$	Total \$
ACTIF					
À COURT TERME					
Encaisse	270 297	748 323	173 197	1 191 817	1 255 609
Portion à court terme des placements (note 5)			35 306	35 306	11 715
Total de l'actif à court terme	270 297	748 323	208 503	1 227 123	1 267 324
PLACEMENTS (note 5)			60 012	60 012	19 379
Total de l'actif	270 297	748 323	268 515	1 287 135	1 286 703
PASSIF					
À COURT TERME					
Créditeurs (note 7)					
Total du passif à court terme					
DETTES À LONG TERME (note 8)	10 000	807 800	267 158	1 084 958	1 084 958
Total du passif	10 000	807 800	267 158	1 084 958	1 084 958
ACTIF NET					
GREVÉ D'AFFECTATIONS D'ORIGINE EXTERNE	260 297	(59 477)	1 357	202 177	201 745
Total de l'actif net	260 297	(59 477)	1 357	202 177	201 745
Total du passif et de l'actif net	270 297	748 323	268 515	1 287 135	1 286 703

ADMINISTRATION REGIONALE BAIE-JAMES
 FLUX DE TRÉSORERIE
 DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des produits sur les charges	376 611	171 312
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>35 313</u>	<u>36 189</u>
	412 571	207 501
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 9)	<u>(3 000 978)</u>	<u>(188 370)</u>
	<u>(2 588 407)</u>	19 131
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Placements	(95 916)	(35 872)
Encaissement des placements	33 587	17 931
Acquisitions d'immobilisations corporelles	<u>(62 583)</u>	<u>(14 325)</u>
	<u>(124 912)</u>	(32 266)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Emprunt à long terme		<u>267 158</u>
		267 158
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU COURS DE L'EXERCICE	(2 713 319)	254 023
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>4 827 355</u>	<u>4 573 332</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	2 114 036	4 827 355
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE		
Encaisse	<u>2 114 036</u>	<u>4 827 355</u>

ADMINISTRATION REGIONALE BAIE-JAMES
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 31 MARS 2022

Note 1- STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme est constitué en vertu de l'article 21.5 de la Loi sur le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (RLRQ c M-22.1), sous la forme juridique d'une personne morale. L'organisme possède divers mandats, dont celui d'agir en matière de développement régional dans la région administrative du Nord-du-Québec, et ce, pour les personnes, autres que les Cris, qui résident sur le territoire du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James et sur celui de la Ville de Chapais, de la Ville de Chibougamau, de la Ville de Lebel-sur-Quévillon et de la Ville de Matagami. L'organisme est un organisme sans but lucratif au sens de la loi de l'impôt.

Note 2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

Actifs et passifs financiers

Lors de la comptabilisation initiale, tous les actifs et les passifs financiers sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût ou au coût après amortissement à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des dépôts à terme, des subventions à recevoir, des débiteurs (à l'exception de la TPS et TVQ à recevoir) et des prêts à des entreprises.

Les placements en actions dans des sociétés privées sont comptabilisés au coût.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur se composent des actions de sociétés cotées en bourse.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des créditeurs (à l'exception des déductions à la source à payer) et des dettes à long terme.

Coût des transactions

L'organisme comptabilise ses coûts de transactions dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

ADMINISTRATION REGIONALE BAIE-JAMES
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 31 MARS 2022

Note 2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actifs et passifs financiers (suite)

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Estimations comptables

La préparation des états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif oblige la direction à faire des estimations et à poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs et sur les informations présentées au sujet des actifs et des passifs éventuels à la date de clôture ainsi que sur les montants des produits et des charges de l'exercice. Les chiffres réels pourraient différer de ces estimations. Les éléments importants des états financiers qui requièrent l'utilisation d'estimations sont la durée de vie des immobilisations, la dépréciation des actifs financiers et la provision pour mauvaises créances. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

ADMINISTRATION REGIONALE BAIE-JAMES
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 31 MARS 2022

Note 2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Comptabilité par fonds

Fonds régions et ruralité (FRR)

Le Fonds régions et ruralité (FRR) est constitué en vertu de l'article 111 de la Loi sur le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche. Il est affecté au financement des mesures prévues dans le cadre des ententes spécifiques conclues entre un organisme mandaté, un ministère ou un organisme du gouvernement. Ce fonds peut aussi être affecté au financement de toute autre activité exercée par une municipalité régionale de comté (MRC). Ce fonds présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à ses activités et au fonctionnement.

Fonds local d'investissement (FLI)

Le Fonds local d'investissement (FLI) présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux activités de prêts et de garanties de prêts.

Fonds local de solidarité (FLS)

Le Fonds local de solidarité (FLS) présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux activités de financement aux entrepreneurs.

Fonds PAPEC

Le Fonds PAPEC présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux financements d'entreprises éprouvant des difficultés en lien avec la situation liée à la Covid.

Autres fonds affectés

Fonds ARBJ

Le Fonds ARBJ présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à la participation du Fonds à différents projets (locaux et régionaux) issus des organismes ou ville de la région.

Fonds FAHT

Le Fonds FAHT présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à la participation du Fonds à différents projets (locaux et régionaux) issus des entreprises de la région.

ADMINISTRATION REGIONALE BAIE-JAMES
 NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
 AU 31 MARS 2022

Note 2- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constatation des apports et des autres produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits au fonds régions et ruralité lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les autres produits sont constatés à titre de produits lorsque le service est rendu, que le montant du service est fixé et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits d'intérêts sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon les méthodes et les taux suivants :

	Méthodes d'amortissement	Taux/ Année
Collection de livres	dégressif	20%
Mobilier et agencement	dégressif	20%
Matériel roulant	linéaire	3 ans
Équipement informatique	dégressif	30%
Améliorations locatives	linéaire	10%

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'entité consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

ADMINISTRATION REGIONALE BAIE-JAMES
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 31 MARS 2022

Note 3- DÉBITEURS

	2022	2021
Fonds régions et ruralité (FRR)	\$	\$
Comptes à recevoir	21 800	9 313
TPS et TVQ à recevoir	7 366	4 468
	<u>29 166</u>	<u>13 781</u>

Note 4- CRÉANCES INTERFONDS

Les créances interfonds ne comportent ni intérêt ni modalité de remboursement.
Le fonds régions et ruralité (FRR) a viré les sommes aux fonds suivants:

	2022	2021
	\$	\$
Agent de développement numérique au NDQ	30 000	30 000
Table Culture		25 000
PJES	12 222	
Économie sociale		25 000
Développement économique NDQ		17 867
Aînés	50 000	351 507
Accès entreprise Québec	17 206	
	<u>109 428</u>	<u>449 374</u>
Les fonds suivants ont été fermés au FRR		
Immigration	2 312	
Développement économique NDQ	(178 672)	
Secrétariat condition féminine	(69 664)	
Réseau large bande		340 928
Économie sociale - ancien		(44 736)
PDZA		14 930
	<u>(136 596)</u>	<u>760 496</u>

Ces montants ont été transférés pour les opérations courantes des différents fonds.

ADMINISTRATION REGIONALE BAIE-JAMES
 NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
 AU 31 MARS 2022

Note 5- PLACEMENTS

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
<i>Fonds PAPEC</i>		
Prêts à des entreprises, 3 %, échéant à différentes dates jusqu'en 2025	95 318	31 094
Montant encaissable au cours du prochain exercice	<u>35 306</u>	<u>11 715</u>
	<u>60 012</u>	<u>19 379</u>

Les encaissements disponibles au cours des quatre (4) prochains exercices s'établissent à 95 318 \$ et se détaillent comme suit : 2023 - 35 306 \$; 2024 - 29 820 \$; 2025 - 24 792 \$; 2026 - 5 400 \$.

Fonds régions et ruralité (FRR)

Prêts à des entreprises, sans garanti, 5 % à 7 %, échéant à différentes dates jusqu'en 2025	12 239	20 428
Moins :		
Provision pour mauvaises créances	<u>(8 926)</u>	<u>(15 220)</u>
	3 313	5 208
Montant encaissable au cours du prochain exercice	<u>3 313</u>	<u>2 507</u>
		<u>2 701</u>

Les encaissements disponibles au cours des quatre (4) prochains exercices s'établissent à 12 239 \$ et se détaillent comme suit : 2023 - 5 189 \$; 2024 - 2 709 \$; 2025 - 2 848 \$; 2026 - 1 493 \$.

ADMINISTRATION REGIONALE BAIE-JAMES
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 31 MARS 2022

Note 6- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Fonds régions et ruralité (FRR)

COÛT	Solde au début	Acquisitions	Disposition	Solde à la fin
	\$	\$	\$	\$
Collection de livres	2 899		2 899	
Mobilier et agencement	207 188	919		208 107
Matériel roulant		55 997		55 997
Équipement informatique	203 335	5 667		209 002
Améliorations locatives	170 987			170 987
	584 409	62 583	2 899	644 093
AMORTISSEMENT CUMULÉ	Solde au début	Amortis- sement	Diminution	Solde à la fin
	\$	\$	\$	\$
Collection de livres	2 252		2 252	
Mobilier et agencement	176 927	6 142		183 069
Matériel roulant		18 666		18 666
Équipement informatique	184 006	10 505		194 511
Améliorations locatives	163 931			163 931
	527 116	35 313	2 252	560 177
VALEUR NETTE	57 293			83 916

Note 7- CRÉDITEURS

	2022	2021
	\$	\$
Fonds régions et ruralité (FRR)		
Comptes fournisseurs	1 850 904	1 361 715
Salaires à payer	119 935	105 284
Déductions à la source à payer	58 150	38 752
	2 028 989	1 505 751

ADMINISTRATION REGIONALE BAIE-JAMES
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 31 MARS 2022

Note 8- DETTES À LONG TERME

FONDS AFFECTÉS

Fonds local d'investissement (FLI)

Effet à payer d'un montant maximal de 807 800 \$, sans intérêt, remboursable de la façon suivante : un versement en juin 2023, égal au solde de ce prêt non encore investi le 31 décembre 2022, cinq versements annuels à compter de juin 2024, chacun égal aux sommes reçues à même les prêts consentis durant la période de douze mois précédents le 31 décembre de chaque année, un versement en juin 2029, égal à l'évaluation du portefeuille de placements au 31 décembre 2028 jusqu'à concurrence du solde de la dette

2022

\$

2021

\$

807 800

807 800

Fonds local de solidarité (FLS)

Effet à payer, 5 %, intérêts remboursables trimestriellement, sans échéance

10 000

10 000

Fonds PAPEC

Effet à payer, sans intérêt, remboursable de la façon suivante : un versement en mars 2030, égal à l'évaluation du portefeuille de placement, jusqu'à concurrence du montant prêté. Un versement au 30 avril 2022 équivalent au montant non utilisé dans le cadre du programme d'aide

267 158

267 158

Note 9- FLUX DE TRÉSORERIE

Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement :

Débiteurs

2022

\$

(15 385)

2021

\$

20 230

Subventions à recevoir

(3 081 484)

(1 074 893)

Frais payés d'avance

95 891

5 637

Créditeurs

95 891

898 656

Subventions reportées

(38 000)

(3 000 978)

(188 370)

ADMINISTRATION REGIONALE BAIE-JAMES
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 31 MARS 2022

Note 10- ENGAGEMENTS

Bail à long terme

L'organisme a signé un bail à long terme d'une durée de cinq (5) ans, échéant en septembre 2020 avec une option de renouvellement de 5 ans. Ce bail comporte un loyer mensuel de 6 256 \$ taxes incluses. Les paiements minimums exigibles en vertu de ce bail au cours des cinq (5) prochains exercices s'élèvent à 245633 \$ et se détaillent comme suit: 2023 - 70 181 \$; 2024 - 70 181 \$; 2025 - 70 181 \$; 2026 - 35 090 \$.

Fonds régions et ruralité (FRR)

Les montants à verser concernant des projets autorisés du Fonds régions et ruralité (FRR) s'élèvent à 418 930 \$ au 31 mars 2022 et se détaillent comme suit : 2023 -396 430 \$; 2024 - 22 500 \$.

Autres Fonds ARBJ

Les montants à verser concernant des projets autorisés des autres fonds ARBJ s'élèvent à 451 721 \$ au 31 mars 2022 et se détaillent comme suit : 2023 - 262 789 \$; 2024 - 189 205 \$.

Les engagements faits envers des promoteurs et organismes, pour tous les fonds, sont toujours conditionnels à la disponibilité des crédits budgétaires.

Note 11- INSTRUMENTS FINANCIERS

Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers

L'organisme est exposé à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses activités de fonctionnement et d'investissement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de l'organisme.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de variation de la juste valeur marchande. L'organisme est exposé à ce type de risque sur sa dette à long terme, ses dépôts à terme et ses placements.

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit sur les dépôts à terme, les débiteurs, les subventions à recevoir et les placements en entreprise. Les subventions ont été reçues après la fin de son exercice financier. L'organisme évalue, de façon continue, les débiteurs sur la base des montants qu'il a la quasi-certitude de recevoir. Le risque de crédit des dépôts à terme est négligeable, car ils sont détenus dans une grande institution financière.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas être en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance. Les fournisseurs et les charges à payer sont généralement remboursés dans un délai n'excédant pas 30 jours.

ADMINISTRATION REGIONALE BAIE-JAMES
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022

ANNEXE A

	2022		2021
	Fonds régions et ruralité (FRR) \$	Fonds affectés (page 5) \$	Total \$
CHARGES			
ATTRIBUTIONS			
Volet développement social			
Promoteurs et organismes - PRTA		39 352	39 352
Volet développement économique			
Promoteurs et organismes - FRR	(28 542)		(28 542)
Promoteurs et organismes - PDC	47 128		47 128
Promoteurs et organismes - PF	5 360		5 360
Promoteurs et organismes - PIEC	448 486		448 486
Promoteurs et organismes - PSAE	284 772		284 772
Promoteurs et organismes - PIDE	137 618		137 618
Promoteurs et organismes - PPM	86 218		86 218
Promoteurs et organismes - PEP	319 479		319 479
Promoteurs et organismes - PPE	27 940		27 940
Promoteurs et organismes - PSE	3 329		3 329
Promoteurs et organismes - PFC	87 500		87 500
	<u>1 419 288</u>	<u>39 352</u>	<u>1 458 640</u>
			<u>1 840 839</u>

ADMINISTRATION REGIONALE BAIE-JAMES
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022

	2022		ANNEXE A 2021	
	Fonds régions et ruralité (FRR)	Fonds affectés (page 5)	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
ADMINISTRATION GÉNÉRALE				
Loyer	49 608	20 000	69 608	69 456
Assurances	7 584		7 584	11 937
Entretien et réparations	15 807		15 807	13 976
Déplacements et représentation	8 258	6 911	15 169	939
Publicités et information		5 049	5 049	5 774
Papeterie, dépenses de bureau et informatique	21 476	6 652	28 128	31 754
Télécommunications	48 187	1 820	50 007	42 803
Honoraires professionnels et consultants	18 734		18 734	21 794
Cotisations et associations	8 812	280	9 092	9 189
Intérêts et frais bancaires	5 515	512	6 027	1 856
Mauvaises créances (recouvrées)	(6 294)		(6 294)	2 117
Amortissement des immobilisations corporelles	35 313		35 313	36 189
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	647		647	
	<u>213 647</u>	<u>41 224</u>	<u>254 871</u>	<u>247 784</u>
PRODUCTIONS				
Gestion de l'entente	(105 510)	102 452	(3 058)	
Projets - MIDI				(11 380)
Projets - ARBJ				(1 000)
Entente spécifique - Aînés		262 480	262 480	424 062
Entente CCFBJ		18 700	18 700	
Culture - volet local				29 784
Culture - volet régional		109 581	109 581	82 826
Culture - volet loisir culturel		11 595	11 595	11 287
Culture - table culturelle Nordique		537	537	2 596
Projets spéciaux	120 362		120 362	76 370
Autres projets		363 107	363 107	696 076
	<u>14 852</u>	<u>868 452</u>	<u>883 304</u>	<u>1 310 621</u>

ADMINISTRATION REGIONALE BAIE-JAMES
RÉSULTATS - FONDS AFFECTÉS - FONDS ARBJ
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022

ANNEXE B

	2022				
	Fonds QIS	Agent de développement numérique au NDQ (ADN) \$	PJES \$	PAC- MIFI \$	FCR \$
PRODUITS					
Subventions					
Gouvernement du Québec					
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité	535 452				
Ministère de l'Économie et de l'Innovation			110 000		
Services Québec - Entente 2021-2022					48 458
Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration				96 254	
Virements entre les fonds			(28 815)		
	<u>535 452</u>		<u>81 185</u>	<u>96 254</u>	<u>48 458</u>
CHARGES					
Rémunération du personnel					
Salaires et contributions de l'employeur		83 339	55 800	49 711	
Formation et perfectionnement		2 148			
Administration générale					
Loyer		2 000	6 000		
Déplacements et représentation		1 801		1 791	
Publicités et information			312		
Papeterie, dépenses de bureau et informatique		884		2 000	
Télécommunications		500	1 320		
Cotisations et associations			280		
Productions					
Gestion de l'entente	70 000	4 534		6 365	
Culture - volet régional					109 581
Culture - volet loisir culturel					11 595
Culture - table culturelle Nordique					537
Autres projets	<u>323 652</u>		<u>21 317</u>	<u>18 138</u>	
	<u>393 652</u>	<u>95 206</u>	<u>85 029</u>	<u>78 005</u>	<u>121 713</u>
EXCÉDENT DES CHARGES SUR LES PRODUITS	<u>141 800</u>	<u>(95 206)</u>	<u>(3 844)</u>	<u>18 249</u>	<u>(73 255)</u>
ACTIF NET AU DÉBUT	<u>61 287</u>	<u>12 975</u>			<u>61 578</u>
Virements du Fonds Régions et Ruralité (FRR)		<u>30 000</u>	<u>12 222</u>		
ACTIF NET À LA FIN	<u>203 087</u>	<u>(52 231)</u>	<u>8 378</u>	<u>18 249</u>	<u>(11 677)</u>

ADMINISTRATION REGIONALE BAIE-JAMES
RÉSULTATS - FONDS AFFECTÉS - FONDS ARBJ
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022

ANNEXE B

	2022				
	Fondation Lucie et André Chagnon	FRR		Développement économique NDQ	Aînés
		Volet			
		Signature	Aide aux MRC		
\$	\$	\$	\$	\$	
PRODUITS					
Subventions					
Gouvernement du Québec					
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation		257 592			165 534
Chantier de l'Économie sociale	52 000				
Virements entre les fonds	28 815				
	<u>80 815</u>	<u>257 592</u>			<u>165 534</u>
CHARGES					
Rémunération du personnel					
Salaires et contributions de l'employeur	70 927				
Formation et perfectionnement	1 088				
Administration générale					
Déplacements et représentation	1 155				
Publicités et information			1 892		
Papeterie, dépenses de bureau et informatique	143				
Gestion de l'entente					21 553
Entente spécifique - Aînés					262 480
	<u>73 313</u>		<u>1 892</u>		<u>284 033</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	7 502	257 592	(1 892)		(118 499)
ACTIF NET AU DÉBUT	80 939	207 592	736 705	178 672	256 178
Virements du Fonds Régions et Ruralité (FRR)				(178 672)	50 000
ACTIF NET À LA FIN	<u>88 441</u>	<u>465 184</u>	<u>734 813</u>		<u>187 679</u>

ADMINISTRATION REGIONALE BAIE-JAMES
RÉSULTATS - FONDS AFFECTÉS - FONDS ARBJ
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022

	2022				ANNEXE B 2021	
	Programme de réduction des tarifs aériens (PRTA)	Secrétariat condition féminine	Immigration	Accès entreprise Québec	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
PRODUITS						
Subventions						
Gouvernement du Québec						
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation					423 126	1 127 698
Ministère de la Culture et des Communications						59 000
Ministère des Transports	32 979				32 979	86 339
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale					535 452	
Services Québec					48 458	18 762
Ministère de l'Économie et de l'Innovation				200 000	310 000	210 000
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation						(20 000)
Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration					96 254	
Chantier de l'Économie sociale					52 000	52 000
	32 979			200 000	1 498 269	1 533 799
CHARGES						
Attributions						
Promoteurs et organismes (annexe A)	39 352				39 352	22 921
Rémunération du personnel						
Salaires et contributions de l'employeur	22 260			191 960	473 997	207 918
Formation et perfectionnement				1 103	4 339	31
Recrutement du personnel				110	110	2 402
Administration générale						
Loyer				12 000	20 000	2 500
Déplacements et représentation				2 164	6 911	
Publicités et information				2 845	5 049	5 774
Papeterie, dépenses de bureau et informatique	69			3 556	6 652	9 356
Télécommunications					1 820	
Cotisations et associations					280	
Intérêts et frais bancaires	12				12	
Productions						
Gestion de l'entente					102 452	44 053
Projets - MIDI						(11 380)
Projets - ARBJ						(1 000)
Entente spécifique - Aînés					262 480	424 062
Entente CCFBJ		18 700			18 700	
Culture - volet local						29 784
Culture - volet régional					109 581	82 826
Culture - volet loisir culturel					11 595	11 287
Culture - table culturelle Nordique					537	2 596
Autres projets					363 107	34 165
	61 693	18 700		213 738	1 426 974	867 295
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES (CHARGES SUR LES PRODUITS)	(28 714)	(18 700)		(13 738)	71 295	666 504
ACTIF NET AU DÉBUT	43 545	88 364	(2 312)	91 531	1 817 054	328 767
Virements du Fonds Régions et Ruralité (FRR)		(69 664)	2 312	17 206	(136 596)	760 496
ACTIF NET À LA FIN	14 831			94 999	1 751 753	1 755 767

ADMINISTRATION REGIONALE BAIE-JAMES
 RÉSULTATS - FONDS AFFECTÉS - FONDS SOUTIEN À L'ENTREPRENARIAT
 DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022

	2022		ANNEXE C 2021
	Fonds d'amélioration de l'hébergement touristique en Jamésie (FAHT)	Total	Total
	\$	\$	\$
PRODUITS			
Intérêts sur placements			
CHARGES			
Attributions			
Promoteurs et organismes			
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES (CHARGES SUR LES PRODUITS)			
ACTIF NET AU DÉBUT	132 021	132 021	132 021
ACTIF NET À LA FIN	132 021	132 021	132 021